

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Liberté-Egalité-Fraternité**  
**COMMUNE D'ALTVILLER**

## **Procès-verbal du Conseil Municipal** **Du 29 septembre 2023**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19h15 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Jacques BALLEVRE, Maire de la Commune.

### **Étaient présents :**

Mme Joëlle TALAGA - M. Michel GERARD - M. Serge MULLER - Melle Anne-Louise PICQ - M. Fernand BIEGEL - Mme Delphine SENSER - M. Jean-Pierre MONTALBANO - Mme Denise WEBER - M. Claude DERU - Mme Barbara SZABLEWSKI - M. Frédéric HECTOR

### **Étaient excusés :**

M. André CLAMME - Mlle Angèle WEINACKER - M. Pascal PENNERAD

### **Procurations :**

M. André CLAMME donne procuration à M. Claude DERU

Mlle Angèle WEINACKER donne procuration à Mme Denise WEBER

M. Pascal PENNERAD donne procuration à M. Serge Muller

**Secrétaire de séance :** Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme Joëlle TALAGA est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11/09/2023
2. Renouvellement des baux de chasse 2024-2033
3. Etude projet d'installation photovoltaïque en autoconsommation
4. Travaux réhabilitation de la cour d'école
5. Divers

### **Point supplémentaire :**

Acquisitions foncières section 09 et 13 préservation des milieux remarquables de la vallée de la Nied Allemande

1. Approbation des Procès-Verbaux de la séance du 11/09/2023

Le Conseil Municipal approuve les Procès-Verbaux des séances du 11/09/2023

## 2. Renouvellement des baux de chasse 2024-2033

Le ban d'Altviller est constitué de 485 ha 76a 85 ca

Il y a un lot d'une surface de 444 ha 17a 96 ca dont 71 ha 56a 94 ca de forêt communale.

Pas de demande de réserves après le délai de 10 jours suite à la publication de l'annonce parue dans la presse RL et sur panneaupocket.

Dépôt d'une demande de l'Association Chasse et Loisirs pour du gré à gré.

## 3. Etude projet d'installation photovoltaïque en autoconsommation

Une réunion a eu lieu en Mairie avec Mr Philippe MULLER chargé de Mission Transition Energétique, région Grand Est.

M. Claude Deru a exposé le projet concernant l'autoconsommation des bâtiments communaux. Les devis sont en cours. Le soutien à l'étude de faisabilité est compris entre 50 et 70 %. Une décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

## 4. Travaux réhabilitation de la cour d'école

Travaux à terminer dans la cour d'école :

Entreprise EPSL

- Le tobogan, problème de surface de dégagement au niveau des marches.

Entreprise Keip

- Installation du ban courbe et du pare ballons

Le bureau d'étude soumettra l'avenant pour les modifications concernant les 3 lots.

Point supplémentaire : Acquisitions foncières section 09 et 13 pour la préservation des milieux remarquables de la vallée de la Nied Allemande

En référence à la délibération prise le 6 décembre 2021 dans laquelle la Commune souhaite poursuivre le développement de sa politique de préservation des milieux remarquables sur le ban communal, et notamment en faveur des espaces inondables/humides de la vallée de la Nied Allemande, il est nécessaire d'acter, lors de chaque achat, le lieu-dit, la section, le N° de la parcelle et la superficie.

La SAFER est l'intermédiaire dans cette opération.

Commune ALTVILLER :

HANS KARL ETZEL section 09 parcelle N° 123 : 14 a 87 ca  
HANS KARL ETZEL section 09 parcelle N° 174 : 10 a 70 ca  
Total surface : 25 a 57 ca

Le montant de cette opération s'élève à : 1187,10 €  
(767,10 € pour l'achat des parcelles et 420,00 € TTC pour les frais à la SAFER)  
Les frais d'acte notarié en sus (Notaire Me Gaillot)

KEHLEN section 09 parcelle N° 0127 : 1 a 33 ca  
KEHLEN section 09 parcelle N° 0179 : 5 a 07 ca  
KEHLEN section 09 parcelle N° 0180 : 7 a 78 ca  
Total surface : 14 a 18 ca

Le montant de cette opération s'élève à : 783,75 €  
(483,75 € pour l'achat des parcelles et 300 € TTC pour les frais à la SAFER)  
Les frais d'acte notarié en sus (Notaire Me Gaillot)

BELINGEN section 13 parcelle N° 0132 : 28 a 85 ca  
Total surface : 28 a 85 ca

Le montant de cette opération s'élève à : 1 286,00 €  
(866,00 € pour l'achat de la parcelle et 420,00 € TTC pour les frais à la SAFER)  
Les frais d'acte notarié en sus (Notaire Me Gaillot)

Le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter ces parcelles, au profit de la Commune, dénommées ci-dessus :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- Donner tous pouvoirs à M. Le Maire pour comparaître à la signature de l'acte notarié et de tous documents utiles à cette mise en œuvre
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la réalisation de cette opération dans la limite des crédits inscrits aux budgets.

## 5. Divers

- Maisons fleuries le 19 octobre 2023 à 18h30 au foyer
- Personnel
- Cérémonie du 11 novembre 2023 à Altviller, messe à 10h  
Participation des élèves de l'école de Lachambre
- Emprunt pour les travaux de réhabilitation de la cour d'école
- Méthanisation projet de parcelles



ALTVILLER, le 2 octobre 2023

Le Maire,

Jean-Jacques BALLEVRE

N°	Objet de la délibération
1	Acquisitions foncières section 09 et 13 pour la préservation des milieux remarquables de la vallée de la Nied Allemande

### Emargements

M. Jean-Jacques BALLEVRE	M. Claude DERU	M. André CLAMME donne procuration à M. Claude DERU
Mme Joëlle TALAGA	M. Fernand BIEGEL	Mme Delphine SENSER
M. Michel GERARD	M. Frédéric HECTOR	M. Jean-Pierre MONTALBANO
M. Serge MULLER	M. Pascal PENNERAD donne procuration à M. Serge MULLER	Melle Anne-Louise PICQ
Mme Barbara SZABLEWSKI	Melle Angèle WEINACKER donne procuration à Mme Denise WEBER	Mme Denise WEBER